

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2020-2024  
CONVENTION DE PROJET  
POLISOT - Halle ferroviaire - Equipement culturel  
AU10S030600**

Le conseil d'administration de l'Établissement Public Foncier de Grand Est,

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2020-2024 approuvé le 4 décembre 2019 et le 4 mars 2020 pour tenir compte des orientations stratégiques de l'Etat,

Vu le règlement intérieur institutionnel, et notamment son article 19, le conseil d'administration faisant valoir son droit d'évocation,

Vu la demande formulée par la communauté de communes du Barséquanais en Champagne souhaitant l'intervention de l'EPFGE pour assurer la maîtrise foncière de la halle ferroviaire située sur le territoire communal de Polisot, ainsi que la réalisation d'études, en vue de la création d'un équipement culturel,

Sur proposition du Président,

- approuve la convention à passer avec la communauté de communes du Barséquanais en Champagne annexée à la présente délibération, portant sur :

- l'acquisition, le portage puis la cession des biens situés dans un périmètre de surveillance d'une superficie de 1 ha 15 a 60 ca pour une enveloppe financière d'un montant prévisionnel de 39 000 € HT,
- la réalisation d'études techniques pour une enveloppe financière d'un montant prévisionnel de 100 000 € HT pris en charge à 80% par l'EPFGE et à 20% par la communauté de communes du Barséquanais en Champagne,

- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel et de signer avec la communauté de communes du Barséquanais en Champagne la convention de projet annexée à la présente délibération,

- charge le Directeur Général de mettre en œuvre l'ensemble des dispositions de ladite convention.

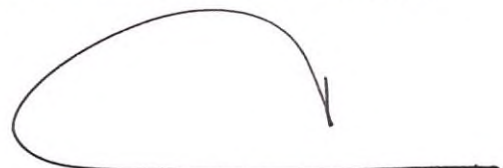
VU ET APPROUVE

Le **14 MARS 2022**

La Préfète de Région,

Pour la Préfète et par délégation  
La Secrétaire Générale pour les Affaires  
Regionales et Européennes

Le Président du Conseil d'Administration,



Antony CAPS

Blaise GOURTAY